

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

Paraissant à SION les MARDI, JEUDI et SAMEDI

ADMINISTRATION ET EXPEDITION: IMPRIMERIE GESSLER, SION - Téléphone No 46

**ABONNEMENT:**

	Un an	6 mois	3 mois
Suisse	8.-	4.50	2.50
Etranger (envoi par N°)	10.-	5.-	2.75
(env. 3 N° de la semaine)	10.-	5.-	2.75
Bulletin officiel	6.25	3.25	1.75

Cpte de chèques postaux N° 11 c 84

**ANNONCES:**

	Canton Suisse Etranger		
La ligne ou son espace	0.85	0.20	0.85
Réclame	0.20	0.05	0.60

S'adresser à ANNONCES-SUISSES S. A. ou au bureau du Journal.

**Offres et demandes d'emplois**

**On demande**

une équipe de bûcherons, 11 francs par jour, ou trav. à la tâche, logement sur place. S'adresser à Pralong, à Panex s. Aigle.

**Demoiselle de magasin**

Important commerce de la place de Sion engagerait une personne de toute confiance pr. servir au magasin. S'adresser au bureau du journal.

**Ouvrier**

actif, débrouillard, ayant permis de conduire et habitant Sion. Offre Case postale 9279 Sion.

**A LOUER**

à Sion à la rue de Lausanne, magasin et dépendances, à partir du 1er février 1930. S'adr. au Dr François Ducrey, Sion.

**Vacances**

On donnerait, pendant l'été, des leçons d'allemand et de français élémentaire. S'adresser au bureau du journal.

**SERAC GRAS**

de montagne. Prix spéc. aux négociants. Laiterie du Grand Pont, près de l'Hôtel de Ville Sion, Tel. 277.

**Tonneau ovale**

de 3000 à 3500 litres en bon état. Faire offres au bureau du journal qui renseignera.

**Emballages**

en tous genres et Matériel d'emballage pour Expéditions de fruits carton, papier, laine bois, laine papier MAURICE GAY, SION.

**Piano**

en bon état. S'adresser au chalet Pitteloud (Chalet-Blanc).

**POTAGER**

neuf à trois trous de 25 cm. avec 1 four à vendre d'occasion. « La Bonne Ménagère », Eug. Constantin, Sion, Tél. 307.

**Camionnette Mercedes**

A vendre avec carrosserie, charge 800 à 1000 kg. en bon état. S'adr. Mayer, Caroline 19 Lausanne.

**AUTO**

A vendre une Ford, modèle 1928, avec pont démontable, en parfait état, à enlever pour frs. 750.- pour cause de partage. S'adr. à G. Progin, rue du Pont 14, Montreux.

**A VENDRE**

Moto side-car 1000 cm3, en parfait état de marche, ou à échanger contre moto légère. S'adresser au bureau du journal.

Gratis l'essui-lames à qui achète 10 lames chez **LEVAT, Coutellerie, Sion**

**Très bas prix**

SERGÉ, soie et laine, pour robes et manteaux, largeur 90, le m. 3,50  
GIVRÉ, soie et laine, pour manteaux, largeur 96, le m. 7,90

**Damas**  
TON SUR TON, très belle qualité, jolis dessins, grande largeur, le m. 4,90

**Honan**  
VERITABLE, superbes coloris pour robes lavables, teinture solide, gde. largeur, le m. 6,90

TOILE DE SOIE, tout soie naturelle, belle qualité, dessins tissés, pour robes lavables, gde largeur, le m. 6,90 4,90

**Toile de soie**  
QUADRILLÉE et RAYÉE SATIN, la toute belle qualité, tout soie lavable, gde larg. le m. 6,90

**Crêpe Drap**  
poids 100 gr., au mètre, SOIE ARTIFICIELLE nouveaux coloris, largeur 100, le m. 7,90  
CRÊPE DE CHINE 8,90 6,90  
CRÊPE GEORGETTE 8,90 6,90

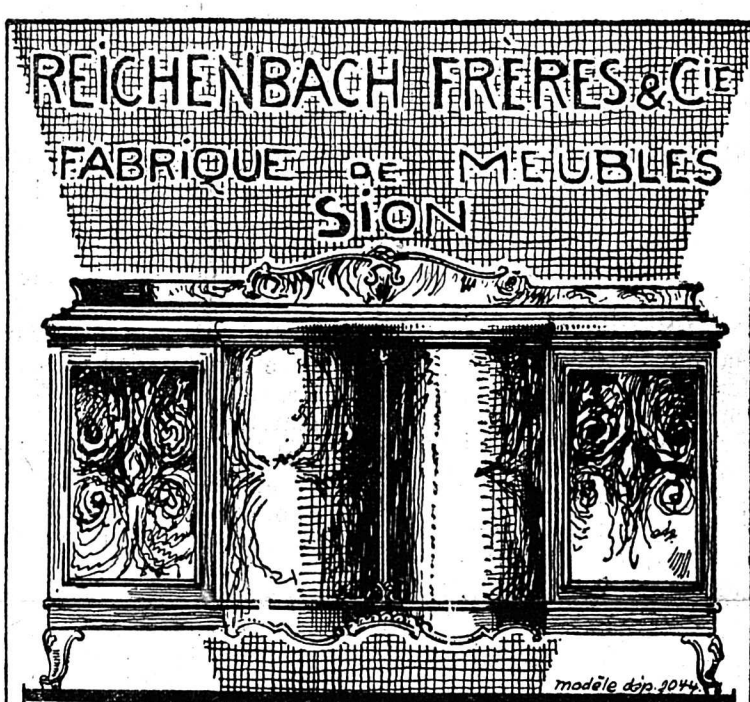
Demandez nos échantillons  
**Soieries chez Joseph**  
3, Cours de Rive GENÈVE

**OUVERTURE**  
d'un atelier de  
**Sellerie-Tapisserie-Carrosserie d'autos**  
au QUARTIER AGRICOLE

Réparations - Transformations. - Se rend à domicile  
Travail prompt et soigné - Prix modérés  
Se recommande: Louis Morard, fils.

**A LOUER**

En ville de Sion:  
Pour la prochaine saison, caves contenant 30,000 l., 2 pressoirs de 100 brantes, tines, pompe, et accessoires.  
S'adresser à Cyprien Varone, agent d'affaires à Sion. A la même adresse à vendre local bien exposé pouvant être transformé en logement.



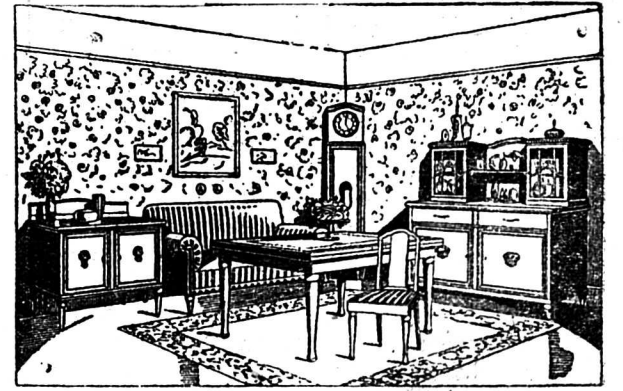
Tout pour l'aménagement.

leurs livraisons soignées  
leurs prix intéressants  
leurs conditions avantageuses  
Magasin: Avenue de la Gare, Sion

**Les Bas Académic**  
guérissent les varices  
Il sont en vente chez  
SOEURS CRESCENTINO, SION RUE DE LAUSANNE

**CINEMA LUX**  
VENDREDI 28, SAMEDI 29, DIMANCHE 30  
et LUNDI 1er août  
SOIRÉES à 20 h. 30  
Samédi 29, matinée en cas de mauvais temps  
Dimanche matinée à 14 h. 30

Un chef-d'œuvre d'une puissance grandiose et d'une incomparable beauté  
LE GRAND FILM NATIONAL FRANÇAIS  
**LA GRANDE ÉPREUVE**  
Magnifique vision de guerre tirée du célèbre roman de G. Le Faure  
(Ne pas confondre avec „La Grande Parade“)  
„La Grande Epreuve“ est un film magnifique, il faut le dire; magnifique d'inspiration et remarquablement réalisé. C'est le plus beau film de guerre présenté à ce jour. Supérieur au „Service de la Gloire“ et à „La Grande Parade“.  
Attention!!! Pour rendre encore plus grandiose la vision de ce film, la direction présente „La Grande Epreuve“ avec orchestre renforcé et les mille bruits de la scène.  
- Prix ordinaire des places -  
Les matinées du dimanche se terminent toujours avant le départ du train descendant (17 h. 06).  
La salle est très fraîche et bien ventilée



FABRIQUE DE MEUBLES  
Ad. ITEN - SION  
Téléph. 125  
Reconnue pour sa bonne fabrication

**LESSIVE PHENIX**  
50 ANS DE SUCCÈS  
NE BRÛLE PAS LE LINGE

**BP Motor Oils**  
L'huile dont la qualité ne se discute pas!

**CONSEIL...**  
A chacun on doit dire et répéter (bien haut) Que pour éviter grippe et ses nombreux méfaits Rien de tel que de boire dans un grand verre bien chaud Des grogs délicieux à base de

**Cheveux merveilleux**  
par le **Sang de Bouleau**  
Des milliers d'attestations et de commandes suppl. ainsi que de médecins. La chute des cheveux, pellicules, calvitie, l'appauvrissement du cuir chevelu sont combattus avec un succès infaillible et préserve les grisonnements  
Grand flacon Fr. 3,75  
Crème de Sang de Bouleau pour cuir chevelu sec, le pot Frs. 3.-  
Brillantime au Sang de Bouleau 30 cts. - Dans les Pharmacies, les Drogueries, Salons de Coiffure.  
Centrale des Herbes des Alpes au St-Gotthard, Faido  
Demandez le Sang de Bouleau!

**Pianos - Harmoniums**  
Vente, location, échange  
accordage réparations  
GRAMOPHONES de toutes dimensions. DISQUES  
- PANATROPES -  
H. HALLENBARTER  
Sion Martigny-Ville (Place Centrale)

**SÉLECTA-SHAG**  
Mélange hollandais supérieur  
50 gr. 40 Cts.  
**WIDMER & Cie, HASLE**  
(Berne)

**VITICULTEURS !**

Poudrez au lieu de sulfater.  
Avec deux kilogs de poudre et en moins de 30 minutes, vous poudrez un peure de vigne: dépense 3 francs.

**Poudre HORST**  
en vente par sacs de 25 kilos au MONT d'Or, PONT DE LA MORGE.

**Pour les Mayens**  
Bel assortiment de meubles de jardins.  
Chaise longue - Parasol - Meubles rotin jonc et fer  
Réparations de meubles et literie sur place  
Travail soigné  
**Guill. & Alf. WIDMANN**  
Place du Midi - SION - Place du Midi  
Tel. 93

**Savon de Pyrèthre**  
Pour combattre la cochyliis, ver de la vigne, n'employez pas des ingrédients d'efficacité douteuse ou incomplète, prenez sans hésiter le  
**Savon de Pyrèthre**  
qui a toujours donné des résultats définitifs pour la destruction du ver à sa formation. Vente en gros et détail:  
**COMPTOIR D'ENGRAIS et MACHINES AGRICOLES**  
7, Rue de la Fontaine, GENEVE  
Même adresse: Soufre à l'hydrate de bioxyde de cuivre  
« LE TITAN » pour la lutte contre l'oïdium

**Pour avoir**  
un joli intérieur, adressez-vous directement à la  
**FABRIQUE DE MEUBLES**  
**Widmann Frères, Sion**  
Près du Temple protestant - Sommet du Grand-Pont  
Devis et catalogue gratis sur demande - Prix modérés

**SANO** la boisson de famille permanente

ou introduite, reste vraiment  
Excellente, rafraichissante et saine, préparation simpleDépositaire cherche pr. chaque localité. Dépôts à Sierre: Pharm. Antille, Burgener, Drog. Puippe; Sion: Boul. Bättikofler. Chippis: Benj. Favre, Soc. cons. Leuk Drog. Zumofen

Le litre à 15 centimes environ  
Substances pour 30, 60 et 120 litres dans les drogueries, épiceries et soc. de consom., sinon par le seul fabricant:  
MAX GEHRING, Kilchberg près Zurich



# Le vignoble de la Suisse romande et le dernier hiver

On nous communique, de Lausanne, un intéressant article au sujet des grands froids de l'hiver 1928-1929 et du vignoble de la Suisse romande.

Nous en publions les passages principaux qui peuvent intéresser le Valais.

Cet article constitue un tirage à part de la "Terre Vaudoise" et contient, comme on va le voir, des renseignements très précieux.

\*\*

Par la sévérité et la persistance des températures basses, l'hiver dernier a occasionné dans l'ensemble de l'Europe des dommages extraordinaires.

Sans doute, les hivers de 1889-1890, 1890-1891, 1892-1893, 1894-1895, 1900-1901, 1904-1905, 1916-1917 furent déjà des hivers que la météorologie désigne comme trop froids. En février 1895, notamment, la moyenne thermique de -4,5° C fut la plus basse observée depuis que l'Observatoire du Champ-de-l'Air fut créé. Mais les périodes de froid caractéristiques des dites années furent courtes, exception faite pour les hivers de 1892-1893 et 1894-1895 qui se distinguèrent par la fréquence et la persistance du froid et de la neige.

L'hiver dernier, sec et sans beaucoup de neige, posséda cependant le record indiscuté de la durée des températures basses. La période vraiment hivernale commença, en effet tout de suite après le Nouvel-An et se poursuivit sans interruption en janvier, février et jusqu'au 8 mars. La semaine la plus froide fut celle du 11 au 17 février 1929, le jour le plus froid le 13 février, où nous vîmes le thermomètre descendre, à Lausanne, à -21° C.

L'hiver dernier, la végétation des régions méridionales a le plus souffert, la différence de la température avec la normale ayant été encore plus marquée là-bas que chez nous. Palmiers, mimosas, géraniums, citronniers, orangers, oliviers, eucalyptus, plantes d'ornement et plantes maraîchères ont été décimés par les rigueurs de la température dans la plupart des localités sises en bordure de la Méditerranée.

Notre intention n'est pas d'examiner ici l'ensemble des dommages causés aux cultures par le dernier hiver, mais de donner seulement quelques indications sur les dégâts occasionnés aux vignobles, spécialement au vignoble de la Suisse romande.

Presque partout en Europe, le vignoble a souffert des rigueurs de la température, mais dans des proportions très variables selon les pays envisagés. Les vignes gelées sont les plus nombreuses dans les régions orientales (Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Trentin), surtout lorsque la couche protectrice de neige fut insuffisante. La Hongrie signale, en semblables conditions, la destruction de certains d'hectares de vignes sises, en particulier, en terrains sablonneux.

En Suisse, les gels d'hiver ont partout tué un certain nombre de vieilles souches, un certain nombre de cornes. Selon les régions, les bourgeons (yeux) ont été plus ou moins sévèrement touchés sur vignes de tous âges; un décompte précis peut seul donner des indications exactes à cet égard.

La Suisse allemande, certains vignobles du Valais, du Tessin ont nettement plus souffert que les vignobles sis en bordure des lacs Léman ou de Neuchâtel. Dans une inspection récente, nous avons constaté dans certains vignobles du nord du Tessin (Bellinzona et au-delà) et du val Mesolcina, une mortalité des souches dépassant le 40% et atteignant même en quelques endroits le 80%. C'est dire que le dernier hiver occasionnera, pour les remplacements nécessaires, un travail supplémentaire considérable à de nombreux vigneron.

Selon des observations faites dans de nombreux pays viticoles, la vigne peut supporter des froids de -20° -23° C, pendant une courte période, si une couche de neige suffisante la recouvre. Encore faut-il qu'un vent violent ne favorise pas le dessèchement de la plante et que le bois de la vigne ait atteint la saison précédente une complète maturité.

La maturité (adéquation) des tissus influence, en effet, de façon très considérable leur résistance plus ou moins grande à la gelée. Après un été humide et froid, la vigne aura mal mûri ses sarments; les tissus resteront aqueux, pauvres en matières de réserve, peu lignifiés, mal protégés par une couche de liège insuffisante contre l'évaporation de l'eau de constitution. Au contraire, des bois bien mûrs, riches en matière de réserve, très lignifiés, protégés par une couche épaisse de liège seront beaucoup plus résistants. Chaque vigneron a noté au reste la faible résistance au froid des tissus mal mûrs, l'extrême supériorité des sarments étant souvent tuée par le froid dans les vignes insuffisamment défendues contre le mildiou par exemple.

Grâce à l'été exceptionnellement favorable de 1928, nos vignes se sont trouvées dans les conditions relativement les meilleures pour résister au froid. On peut affirmer que si l'année dernière avait été humide et froide, nos vignobles auraient subi un désastre peut-être sans précédent.

La résistance de la vigne au gel d'hiver est aussi défavorablement influencée si des périodes de froid rigoureux alternent avec des périodes plus douces, où la circulation de la sève se rétablit quelque peu, où les racines absorbent de nouveau l'eau et les sels minéraux dans le terrain. Dans ces époques de « redoux », les tissus et les bourgeons deviennent plus aqueux, leur résistance aux températures basses diminue; si une période

très froide survient brusquement, les bourgeons, à fruits surtout, seront dans ces conditions souvent très gravement endommagés, voire même entièrement détruits.

L'hiver dernier, heureusement pour nos vignobles, n'a pas présenté semblables alternatives. Un froid sec, continu, a gelé profondément le terrain, empêchant le travail des racines et la mise en circulation de la sève. Ainsi les dégâts ont été réduits, alors même que la couche protectrice de neige est pu être plus épaisse.

Pour observer l'effet éventuel de la gelée sur les bourgeons de la vigne, nous coupons longitudinalement ceux-ci, dans leur région médiane. On aperçoit alors le bourgeon principal comme les deux bourgeons latéraux (contre-bourgeons); s'ils sont sains, ils seront d'un beau vert; s'ils sont gelés, de couleur brunâtre ou noirâtre.

Si la coupe faite à travers l'ensemble du bourgeon montre l'intérieur complètement noir tout l'œil est perdu, le bourgeon ne débouvrera pas. Le cas est meilleur si, à côté du bourgeon principal tué, subsistent un ou deux petits contre-bourgeons encore verts. L'altération du bourgeon principal provoquera dans ce cas le développement d'un sarment latéral assez chétif et généralement infertile.

Chacun comprendra donc la nécessité absolue, après les hivers rigoureux de vérifier par de nombreuses coupes avant greffage l'état de santé des sarments-greffons et des yeux qu'ils portent. Si ce matériel est altéré, la stratification et la mise en pépinière ne peuvent donner que de mauvais résultats.

Fait intéressant à constater, vérifiés également à l'étranger, les producteurs directs ont mieux résisté aux gélées d'hiver que les vignes européennes pures. Le phénomène est certainement dû au sang des vignes américaines dont plusieurs résistent chaque hiver dans leur pays d'origine à des froids de -25° à -30° C.

Nous voulons espérer que les promesses réelles des vignes restées en santé compenseront, cet automne, le déficit causé par la disparition de tant de vieux ceps dans le vignoble romand.

H. Faes et M. Staehelin.



## LE ROI FOUAD Ier

A l'occasion de la prochaine venue en Suisse du roi Fouad Ier, notre confrère, le directeur de « Tribune d'Orient » veut bien nous donner des renseignements exacts sur le souverain et sur l'Egypte. Nous les reproduisons avec plaisir.

Le souverain d'Egypte qui, dans quelques jours sera l'hôte du Conseil Fédéral, est né au palais de Guizeh, le 26 mars 1868. Il est le fils du khédive Ismaïl, qu'on surnomme « Ismaïl le Magnifique », le petit-fils d'Ibrahim pacha, le victorieux, l'arrière-petit-fils du grand Méhémet-Ali, fondateur de la famille régnante actuelle et créateur de l'Egypte nouvelle. Fouad Ier est le neuvième souverain de la dynastie. Dès l'âge de 10 ans, il fut envoyé en Europe pour y recevoir sa première instruction. Il fit ses premières études à Genève, à l'Institut Thudichum. Il entra ensuite à l'Institut Thudichum de Turin, puis, en 1885, à l'Académie militaire de cette même ville. Il y suivit, plus tard, les cours de l'Ecole d'application, d'artillerie, et de génie et fit ses premières armes, comme lieutenant, dans le 13<sup>me</sup> régiment d'artillerie de campagne, tenant garnison à Rome. En 1890, le sultan de Turquie le désigna comme attaché militaire près l'ambassade ottomane à Vienne. Ici et là, le prince Fouad entretint, avec les cours et les familles royales d'Italie et d'Autriche-Hongrie des relations fort cordiales.

Le prince Fouad a eu toujours en vue le progrès moral et intellectuel du pays. Il s'est consacré entièrement au développement scientifique et social de l'Egypte. Il déploya, dans l'accomplissement de cette tâche nationale, une rare compréhension et une activité de tous les instants. Dans un pays renaissant comme l'Egypte, les remarquables facultés du prince Fouad ne pouvaient mieux s'exercer que dans le domaine de la science et de l'intelligence. Son but fut et reste: permettre à l'Egypte intellectuelle et scientifique de pouvoir présenter un jour dans le grand concours mondial des activités fécondes un ensemble d'institutions et de personnalités digne du rang qu'elle doit occuper au sein des nations civilisées.

Devenu souverain le 9 octobre 1917, Fouad Ier s'est employé plus activement à accomplir l'œuvre de progrès à laquelle il s'était attaché et dont nous parlerons dans un prochain communiqué.

## Drapeaux et armoiries d'Egypte

Jusqu'à l'abolition de la suzeraineté turque en 1914, le drapeau égyptien était semblable au drapeau ottoman, croissant et étoile blancs sur champ rouge, sauf qu'au lieu d'une étoile, il y en avait trois pour l'Egypte. Sous le régime du sultanat, 1914-1922, le drapeau égyptien garda sa couleur rouge, mais avec trois croissants et trois étoiles au milieu. Comme suite à la proclamation de l'indépendance, un nouveau drapeau national fut adopté par la loi du 10 décembre 1923. Depuis lors, le drapeau égyptien est de couleur verte avec un croissant et trois étoiles blancs.

Un décret portant la même date, a organisé les armoiries et le sceau de l'Etat. Enfin, un rescrit du 19 décembre 1923 a déterminé la forme du drapeau royal et celle du pavillon du roi et du prince héritier.

Le drapeau royal est semblable au drapeau national revêtu de la couronne royale à l'angle supérieur du guidon. Le pavillon royal est de couleur bleue et de forme carrée. Il porte au centre les grandes armoiries de l'Etat entourées du grand

collier de Mohamed-Aly et, à chaque angle, une couronne royale.

Le pavillon du prince héritier est semblable au pavillon royal, sauf qu'il a la forme de guidon à deux pointes et ne porte pas de couronne aux angles.

## L'IMPORTANCE DES FRUITS DANS L'AGRICULTURE SUISSE

A propos de la récolte des cerises

Ces dernières années, la culture des fruits a rapporté à nos paysans plus de cent millions de francs par an. A côté du lait et des produits de l'industrie laitière, de la production de bétail de boucherie et de l'élevage des porcs, l'utilisation des fruits est une des ressources principales de notre agriculture. En chiffres ronds, on compte dans notre pays 5,4 millions de pommiers, 3,7 millions de poiriers et 1,2 millions de cerisiers en plein rapport.

Les cerisiers sont surtout répandus dans le canton de Bâle-Campagne, dans le Fricktal et dans le canton de Schwyz. La récolte des cerises est très variable. En 1925, par exemple, elle n'a pas dépassé 140,000 q., tandis qu'en 1922 elle avait atteint le chiffre record de 524,000 q.

Ce sont les cerises de table qui rapportent le plus aux paysans. Cette circonstance a poussé beaucoup de producteurs à se spécialiser dans ce sens et à ne faire intervenir la distillation qu'en second lieu. Il en résulte pour eux un notable supplément de travail, car les cerises de table ne peuvent être arrachées par poignées comme les cerises à distiller, mais doivent être détachées soigneusement avec la queue. La nécessité de les emballer et de les expédier et le coût du transport jusqu'au lieu de consommation constituent en outre une cause de dépenses non négligeables.

La récolte indigène de cette année commence à la fin de juin. Elle est évaluée à 20 millions de kg. environ. Les hôtels et restaurants, les confiseries et pâtisseries en absorberont une partie, de sorte qu'en répartissant le reste, on n'arrive pas à un chiffre très élevé par tête de population.

Les cerises sont parmi les plus saines de tous les fruits. Le prix en est si modique que chaque famille devrait en acheter une certaine quantité, soit pour les consommer fraîches, soit pour les mettre en conserves. Mais naturellement, cela n'est possible que si l'on observe une certaine réserve dans l'achat des cerises étrangères qui sont actuellement sur le marché.

Une collaboration intelligente des producteurs et des consommateurs peut rendre en cette occurrence un grand service à l'économie nationale et à l'hygiène publique. Si les paysans se donnent la peine d'amener sur le marché des cerises en bon état, et si les consommateurs recourent dans une large mesure à la production du pays, le problème de l'utilisation de notre récolte de cerises peut être résolu d'une façon qui donnera satisfaction à tout le monde. Semaine Suisse.

## UN JUGEMENT INTERESSANT

Le Tribunal de 1<sup>re</sup> instance du canton de Genève vient de rendre un jugement créant une jurisprudence nouvelle et qui intéresse les femmes d'origine suisse devenues italiennes par leur mariage.

Dans une affaire de divorce, la Chambre, considérant que la Suisse avait dénoncé le 1<sup>er</sup> juin de cette année la convention de la Haye du 12 juin 1902 qui empêchait les tribunaux suisses d'accorder le divorce aux ressortissants italiens, a estimé que la justice suisse a maintenu le droit de prononcer le divorce en des cas de ce genre.

Une dame d'origine suisse, devenue italienne par son mariage, a ainsi pu obtenir le divorce.

## MORT DE M. de RABOURS

Jeudi, à minuit, est décédé subitement à Genève, des suites d'une angine de poitrine M. Frédéric de Rabours, conseiller national. Né en 1879, le défunt fut député au Grand Conseil de Genève, de 1913 à 1923. Il a fait partie à trois reprises du Conseil national, d'abord de 1917 à 1925, puis dans la dernière partie de la session, de 1925 à 1928, comme successeur de M. Horace Micheli, démissionnaire, enfin, il y a six semaines environ, il avait remplacé M. Jules Micheli, décédé.

C'est le troisième représentant du parti démocratique au Conseil national qui meurt depuis le commencement de la session.

D'autre part, M. de Rabours était membre de l'Union interparlementaire. Il avait été, en mars 1928, délégué à Prague au conseil de cette union. Il faisait partie également du comité directeur international pour la T. S. F. à Paris.

## LES NEGOCIATIONS FRANCO-SUISES

Les négociations engagées à Paris depuis le 12 juin entre la France et la Suisse en vue d'établir la partie générale d'une convention commerciale et de régler quelques ajustements tarifaires, viennent de prendre fin. L'accord a été réalisé sur presque tous les points.

On prévoit que la convention pourra être signée à Berne dans la première quinzaine de juillet.

## UN SUISSE CARDINAL DE MILAN

Mgr Schuster, de famille suisse, a été nommé officiellement archevêque. Il occupera vraisemblablement le siège de Milan.

Il a été aussi annoncé officiellement que le consistoire secret du cours duquel Mgr Schuster sera élu cardinal, se réunira le 15 juillet. Au consistoire public du 18, Mgr Schuster recevra le chapeau des mains du pape. Il sera l'un des plus jeunes cardinaux, n'étant âgé que de 49 ans.

## L'ANTI-FASCISME AU TESSIN

On annonce que le gouvernement italien a retiré le passeport aux membres des corps de pompiers italiens inscrits à la réunion internationale des pompiers qui aura lieu les 29 et 30 juin à Lugano. Il s'agit de 27 corps venant de la Romagne, de la Toscane, du Piémont, de la Lombardie et même de l'Italie méridionale.

Le « Corriere del Ticino » qui publie cette nouvelle, affirme que, par cette mesure, le gouvernement italien désire éviter des incidents, car la plus grande partie des pompiers sont membres du parti ou des organisations fascistes.

## TRIBUNAL MILITAIRE

Le Tribunal militaire de la première division a siégé jeudi sous la présidence du lieutenant-colonel Auguste Capt, grand juge. Il a liquidé diverses affaires sans grande importance: cas d'insoumission, etc. Un caporal qui avait volé 50 francs à l'un de ses camarades a été condamné à 45 jours d'emprisonnement.

## LA NOUVELLE GARE DE CORNAVIN

Le hall central de la nouvelle gare de Cornavin et une partie de l'aile droite réservée à l'enregistrement des bagages ont été ouverts au public mardi matin, à Genève.

# Canton du Valais

## LES TOURISTES ET LA FIEVRE APTEUSE

En raison de la fièvre aphteuse qui sévit sur les alpages de Vionnaz, le vétérinaire cantonal du Valais vient de mettre à ban, par mesure préventive, les montages de Vouvrivry. Pendant la durée de cette mise à ban, la circulation des touristes est interdite.

L'abatage des bêtes malades ayant été décidé, cette mesure sera rapportée sitôt que le délai réglementaire, soit une quinzaine de jours, sera écoulé.

## UNE GRANGE EN FEU

Mardi, vers 17 h., le cornet du feu, mêlé en émoi les habitants du paisible village de Vionnaz; une grange était en feu!

La plupart des habitants étaient à la campagne, mais malgré cela, les secours furent vite organisés, deux pompes et des hydrants en action protégèrent la maison d'habitation annexée à la grange.

Deux propriétaires sont touchés par le sinistre, MM. Antoine Mariaux et Hypollite Fracheboud.

Des 20 à 30 chars de foin environ rentrés ces jours, il ne reste que des cendres fumantes.

## LA CORRECTION DU SI-BARTHELEMY

Les Chambres ont voté récemment un crédit de 1,800,000 francs au maximum comme subvention de la Confédération aux travaux de correction du Saint-Barthélemy. Le projet de correction en question a été élaboré par les C. F. F. et les travaux viennent de commencer. Le projet prévoit que l'on fera sortir, en l'exhaussant, le torrent de Saint-Barthélemy du dangereux chenal d'érosion formé à la suite des derniers éboulements, et que l'on dirigera l'écoulement des eaux sur des terrasses artificielles. On compte y arriver au moyen de huit grands barrages de 80 mètres de large à la base et de 25 à 30 mètres de haut. Le barrage inférieur situé au sommet de la gorge et complètement inondé sur le roc, sera le premier exécuté. L'accumulation de matériaux, qui s'opérera certainement derrière cette construction, rendra possible la fondation des autres barrages.

Toutes ces nouvelles constructions seront soutenues par une voûte, dont les culées trouveront un point d'appui dans les éboulis durs et compacts, soit un peu au-dessus du dépôt sableux. Chacun de ces ouvrages provoquera un remplissage complet de cette étroite et néfaste gorge, et empêchera ainsi le minage des appuis des barrages supérieurs.

Le devis pour les travaux en question s'élevait à 3,3 millions de francs; en outre différents travaux devront être effectués en vue d'arrêter le glissement de terrain sur le coteau au amont de la gorge et pour protéger les rives, travaux dont le coût est dévisé à 500,000 francs. D'autre part, 180,000 francs seront nécessaires par les travaux accessoires à effectuer sur le cône de déjection pour ramener le torrent dans son ancien lit. C'est donc au total une somme de quatre millions de frs. dont le 45% sera supporté par la Confédération, le 43% par les C. F. F., le 6% par le canton du Valais, le 2% par le canton de Vaud et le 4% par la commune de Lausanne dont l'usine électrique est située, comme on le sait, près d'Evionnaz et par conséquent dans la zone menacée par le torrent.

## LA NOUVELLE EGLISE DE CHAMOSON

(Corr. part.) Dimanche aura lieu l'inauguration de la nouvelle église de Chamoson qui constitue un des plus beaux monuments du canton. L'architecture de M. l'architecte Praz s'harmonise avec les vitraux du peintre Bille et la décoration, d'un goût très sûr. L'église n'est pas encore achevée et cependant elle a déjà grande allure.

## LA GREVE DE MARTIGNY

La grève à l'usine des produits azotés à Voziers continue. Jusqu'à présent tout s'est passé dans le calme. Une douzaine de gardarmes n'en sont pas moins sur les lieux, prêts à intervenir à la première alerte.

# Avant la fête de gymnastique

Ce que sera la Fête cantonale à Mont au point de vue gymnastique

Tous ceux qui sont tant soit peu intéressés aux choses de la gymnastique savent nos concours comportent deux compétitions distinctes.

Il y a, tout d'abord, le concours de sections — auquel doit participer tout gymnaste prenant part à la fête — et, ensuite, le concours individuel qui est facultatif.

Le travail de section constitue la quintessence de la gymnastique parce que le programme qui est à sa base intéresse le fort comme le plus faible des gymnastes, exerce ceux qui le composent sont toujours diés consciencieusement et de façon à mettre leur exécution à l'ensemble des bres. Pratiqués sous un seul commandement ces exercices sont exécutés uniformément tous les gymnastes participant à la fête, partie de ce programme trouve son apogée dans l'exécution des préliminaires qui semblent clôturer toujours les journées gymnastiques d'une façon impressionnante et solennelle.

Afin de permettre une appréciation impartiale des exercices présentés, il est vu des catégories, classant les sections près leur force numérique. La taxation faite sur les mêmes bases pour l'ensemble des sections, de sorte qu'un petit moment a autant de chances de réussite que société plus favorisée sous le rapport de effectif.

Pour Monthey, le programme du concours de sections comprend 7 productions de sont imposées et la 7<sup>me</sup> l'issue à choix sections. Celles-ci auront donc à présenter l'exercice de marche, 2 groupes de pairs, un saut longueur et un saut dessus les barres parallèles, une série de cices à un engin de gymnastique et, ment, une course de 400 mètres sur circulaire.

C'est dire que nos sections et leurs dirigeants auront à subir une dure épreuve et que le laurier — et même le chêne — quelques-unes d'entr'elles — ne sera pas quis sans bien des efforts.

Voilà maintenant le programme des concours individuels! On sait déjà que pour concours les gymnastes se divisent en catégories: Artistique, Nationaux et Athlétiques.

L'Artistique comprend les exercices aux appareils: barres parallèles, barre fixe, cheval arçons; des sauts: hauteur, saut à la perche; un préliminaire à mains et une course de vitesse 100 m.

Les Nationaux ont à exécuter des sauts et jets de pierre, différents sauts, un minaire, une course de vitesse 100 m. série de passes de lutte.

Quant aux Athlétiques, voici les épreuves les attendent: jets et lancers: boulet, javelot, balle à lanterne; sauts: hauteur, saut à la perche, courses: 100 m., 200 m., 400 m. et 800 m.

La taxation de toutes ces épreuves lieu sur la base du barème appliqué nos fêtes fédérales, on se rend compte que nos individuels aussi ont gros effort à fournir s'ils veulent obtenir un classement honorable.

On voit par ces quelques notes que de gymnastique n'est pas une occasion me une autre de se divertir, mais qu'il git bien d'une manifestation qui exige part des participants une bonne dose de volonté, de courage, d'endurance et de discipline. Il appartient au public de la preuve qu'il le sait.

## A la veille de la fête

(Comm.) C'est donc demain que se fera la IX<sup>e</sup> Fête cantonale valaisanne de gymnastique. Les Comités ont terminé leurs travaux; la dernière main est mise aux préparations de la cantine, qui sera coquettement parée pour recevoir les blanches tes, les 600 gymnastes, l'élite de la

Monthey, qui n'a jamais failli à son de ville hospitalière par excellence, d'entourer ses hôtes d'une sollicitude aloi, de les choyer, de presser sur ses enfants chéris du sport. Aussi, la mission des réjouissances est-elle dents... pour restreindre le nombre de ductions. Car devant la spontanéité des tes locales à offrir leurs précieux à cette manifestation, un programme diose a été élaboré pour les soirées et 29 juin, et si l'on ajoute à cela les tions des sociétés de gymnastique mner, Court, Sierre, Sion, Martigny Vernayaz, et Monthey, avec leurs sectes dames et de pupilles, on peut se faire idée de l'ampleur du programme. La du vendredi sera entièrement remplie sociétés locales. Celle du samedi sera de la fête. Entre les productions de nie qui à elles seules constitueront un artistique de premier ordre, l'on verra dans des exercices individuels et semble quelques-unes de nos plus belles nos meilleures sections romandes; l'on des ballets de toute beauté à ravir les des plus blasés. Les grâces de la marieront aux mouvements harmonieux hommes et des pupilles. Et quand s'élèvent aux engins nos gymnastes olympiques Brühlmann, les Pfister, etc., qui sont re de la Société fédérale de gymnastique plus indifférents aux choses du sport ront éclater leur admiration, leur cour saillera d'aise et l'enthousiasme débordera partout.

Conservez votre santé

en exigeant une

# SUZSE



Et cela durera des heures longues, qui demeureront des souvenirs chers. Toute cette débauche d'art et de beau défilera dans une fantasmagorie et des sons véloutés, de costumes ravissants et de mouvements harmonieux et richement cadencés.

Il fallait pour un tel programme, deux podiums: c'est ce qui a été fait. L'ancien qui a cent fois vibré aux acclamations des foules se pressant dans la cantine, fera face au nouveau situé à l'aile sud.

D'autre part, la place d'armes de Monthey prend son aspect des grands jours. Les forains qu'ombragent les vieux noyers, s'approprient à offrir au public et aux enfants petits et grands des distractions de toutes sortes.

Que de la Furka au Léman, Monthey soit samedi et dimanche, le rendez-vous de tous les riverains du Rhône. Que les amis de la gymnastique, du sport sain et bienfaisant, que les amateurs de belle musique ne perdent pas cette occasion de participer à une manifestation qui marquera dans les annales de nos réjouissances populaires.

Le Comité de Presse.

\*\*

Voici le programme général de la fête:

- Vendredi 28 juin:
- 17 h. 30 Réunion du Comité technique à la cantine.
  - Reconnaissance de la place de fête.
  - 20 h. Ouverture de la cantine. Concert par l'Estudiantina et l'Alperössi. Production de la Sté. de gymnastique de Monthey (dames, actifs, pupilles).
- Samedi 29 juin:
- 8 h. 48 Arrivée des sections valaisannes avec la bannière cantonale. Cortège jusqu'au Collège.
  - 9 h. Réunion du Comité technique et du jury à l'Hôtel des Postes.
  - 10 h. Concours populaires: Artistique, Nationaux, Athlétisme.
  - 12 h. 15 Dîner à la cantine et dans les différents restaurants.
  - 14 h. Concours individuels 1re catégorie Artistique, Nationaux, Athlétisme.
  - 18 h. Réunion des moniteurs à la cantine.
  - 19 h. Souper à la cantine et dans les différents restaurants.
  - 20 h. 15 Soirée officielle à la cantine. Productions générales des sections de gymnastique de dames, hommes et jeunes, productions des gymnastes olympiques; concert par l'Harmonie de Monthey, bal.
- Dimanche 30 juin:
- 5 h. Dînée.
  - 5 h. 30 Concours des sections.
  - 10 h. Concours individuels, luttés.
  - 11 h. Office divin.
  - 11 h. 30 Dîner officiel, concert par la Lyre montheyenne.
  - 13 h. 15 Rassemblement sur la place du Collège.
  - 13 h. 30 Cortège, remise de la bannière cantonale sur la place du Marché.
  - 14 h. 30 Concours des sections de 1re catégorie, concours individuels, Artistiques, Athlétisme, luttés.
  - 17 h. Préliminaires généraux.
  - 17 h. 30 Distribution des prix.
  - 20 h. Soirée à la cantine, concert par la Fanfare italienne et l'Orphéon; bal.

**SERVICE RELIGIEUX**

Samedi le 29 et Dimanche le 30 juin

**A la cathédrale.** — 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2 et 7 h. 1/2 messes basses. 7 h. messe basse, instruction française. 8 h. 1/2 messe basse, instruction allemande. 10 h. grand'messe, sermon français. 11 h. 1/2 messe basse, instruction française.

**Le soir.** — 4 h. vêpres, 8 h. dévotion du Sacré-Coeur, bénédiction.

**PHARMACIE DE SERVICE**

Samedi, 29 juin: Allet.  
Dimanche 30 juin: de Torrenté.



**Pour la protection des animaux**

Une assemblée constitutive aura lieu ce soir à 20 heures 30, au Casino

(Comm.) Le Valais est le seul canton romand qui ne possède pas une société pour la protection des animaux. Afin de combler cette lacune, une assemblée aura lieu, vendredi soir, à 20 heures 30, au Casino de Sion, au cours de laquelle on formera un groupement cantonal. M. Fernand Bussy, inspecteur à Lausanne et membre de la société vaudoise pour la protection des animaux prononcera une petite causerie.

Plus de soixante personnes ont déjà donné leurs adhésions au futur groupement. Il faut espérer que d'autres accorderont leur appui à cette œuvre humanitaire et de première nécessité; car il est temps de mettre fin aux nombreux abus signalés dans le canton: tantôt c'est un mulet trop chargé qu'un conducteur bat sans ménagement, tantôt c'est une vache conduite à l'abattoir et qui subit de mauvais traitements, et ce sont aussi les nombreux oiseaux pourchassés par des enfants auxquels on a négligé d'apprendre à respecter les bêtes.

La société valaisanne aura du travail. Il faut pour que ses efforts soient couronnés de succès qu'elle ait l'assentiment du public. Voilà pourquoi nous espérons que tous ceux qui s'intéressent au sort des animaux seront présents à l'assemblée constitutive. L'entrée est libre et gratuite et tous les participants — sans excepter les dames — seront les bienvenus.

**COURSE DE L'HARMONIE MUNICIPALE**

(Comm.) Depuis quatre ans, l'Harmonie municipale n'avait plus organisé de course de fin d'année. Aussi, pour terminer la saison musicale actuelle, qui fut particulièrement astreignante, a-t-elle décidé d'offrir à ses membres une récréation bien méritée et qui marquera, en même temps, la fin de son premier quart de siècle d'existence. Elle se rendra, samedi 6 juillet prochain, après-midi, à Zermatt, où elle donnera un concert dans la soirée. Le lendemain matin, après l'office divin, départ pour le Gornergrat et retour à midi, pour le banquet à Ryfelalp ou à Zermatt. Rentrée à Sion par le train de 20 h. 40.

Les conditions particulièrement avantageuses obtenues soit pour le transport, soit pour le séjour à Zermatt, et dont pourront bénéficier également les membres honoraires et les membres passifs, engageront certainement de nombreux amis de l'Harmonie à accompagner celle-ci en cette circonstance. S'adresser au caissier de la société, M. Theler, rue de Conthey, jusqu'à jeudi soir, 4 juillet.

\*\*

L'Harmonie municipale donnera son dernier concert de la saison jeudi prochain, 4 juillet à 20 h. 45, au jardin du Café-restaurant de la Planta, avec programme complètement différent de celui exécuté mardi dernier. Entrée libre.

\*\*

Le cours des élèves s'est terminé mercredi dernier par une séance d'examen (solfège et instrument) qui a fait la meilleure impression et fait bien augurer du prochain renforcement et rajournement des rangs de l'Harmonie. Le prochain cours, entièrement gratuit, débutera à la mi-septembre. On peut s'inscrire d'ores et déjà auprès du président de la société ou auprès de M. Perraudin, Photo-Hall, rue de Lausanne.



**UN OUVRIER BLESSE**

(Inf. part.) Jeudi matin, un ouvrier qui travaillait dans une vigne de M. G. de Quay, est tombé d'un mur et s'est blessé à la jambe. On a dû le transporter à l'Hôpital où son état ne fut pas jugé inquiétant.

**CHARITÉ BIEN ORDONNÉE**

A propos de notre dernier article sur les Conseillers nationaux qui demandaient une augmentation de leurs honoraires, nous avons négligé de faire une distinction entre ceux qui reçoivent un traitement fixe et ceux qui sont obligés de se rendre à Berne à leurs frais et de délaisser leur travail sans avoir d'autre compensation que trente francs par jour.

Pour ces derniers, nous reconnaissons volontiers que cette somme est insuffisante et nous pensons avec beaucoup de gens qu'ils auraient droit à davantage. Il conviendrait dans ce cas de répondre favorablement à leur demande — en dépit de la façon quelque peu cavalière dont ils l'ont formulée — et de laisser les « traitements fixes » au tarif actuel, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Quant à l'habit sombre, un lecteur malicieux nous fait observer que les Conseillers nationaux sont, en général, tout disposés d'en faire les frais et qu'ils le préfèrent à la veste gratuite que peut leur offrir le peuple... C'est aussi notre sentiment.

**LE SERVICE D'ENTRAÏDE T. C. S. EN VALAIS**

(Corr. part.) On sait que la puissante association touristique T. C. S. a organisé un service d'entraide sur plusieurs routes et tout d'abord entre Lausanne et Genève. Un side-car muni d'une trousse est chargé de venir au secours des automobiles en panne ou des blessés de la circulation. Cette initiative humanitaire a déjà obtenu plein succès.

A l'occasion de l'inauguration du service d'entraide routière du T. C. S. sur la route du Gothard, tronçon sud, M. James Quinquet, accompagné d'un agent du T. C. S. et du side-car No 7, se rendra au commencement de la semaine prochaine à Chiasso. Ils passeront par Martigny, Sion, Brigue, le lundi 1er juillet et franchiront le Simplon le lendemain matin, 2 juillet. L'agent du T. C. S. pilotera le side-car et M. Quinquet suivra derrière en voiture.

Le service d'entraide routière intéressera sans doute au plus haut point les Valaisans, d'autant plus que l'année prochaine on espère en organiser un dans le canton.

Le mardi après-midi, lors de l'arrivée du side-car à Sion, les deux passagers seront reçus, autour des cinq heures, à l'Office du Tourisme à l'Hôtel de la Poste, où ils donneront au comité de la section valaisanne du T. C. S. et à ses membres, une petite démonstration pratique du side-car. Il faut espérer que tous les membres du T. C. S. auront à cœur de s'initier à cette intéressante innovation, et qu'ils seront présents.

**Nos problèmes**

Les personnes qui se rendront ce soir au Casino de Sion pour prendre part à l'assemblée constitutive d'une société pour la protection des animaux sont priées de ne pas s'attarder trop longtemps à considérer le formidable attroupement d'hommes et de femmes qui s'absorbent dans la contemplation des grands magasins „A la Ville de Paris” ou pour un morceau de pain on vous donne un complet... complet.

Ces gens sont en train de résoudre un problème. Autant vous le dire tout de suite afin que vous ne perdiez pas votre temps à ouvrir une enquête. Les uns, la tête dans leurs mains, réfléchissent, les autres, par petits groupes s'entretiennent d'une solution probable et la plupart ont le regard absent des grands calculateurs.

C'est que l'agent Lœsch a remarqué sur la façade de l'immeuble une petite bête. Il a réuni autour de lui tous les passants qu'il a pu rencontrer et leur posa:

**la problème de l'escargot**

J'ai remarqué, leur dit-il, durant mes heures de service où je suis voué à de muettes contemplations, qu'une corne à biborne est en train de grimper au deuxième étage de l'immeuble „A la Ville de Paris”. Chaque jour, elle avance de cinq mètres et recule de quatre, je voudrais bien savoir en combien de jours elle atteindra la fenêtre située à dix mètres de hauteur et que vous voyez là.

Immédiatement, une foule curieuse a suivi l'ascension de la corne à biborne et maintenant, abattue au pied des murs, elle cherche en vain la réponse à la question de l'agent Oscar Lœsch.

Nos lecteurs voudront-ils lui venir en aide et nous donner jusqu'à lundi matin, au plus tard la solution du problème et dans la même enveloppe, leurs noms et leurs adresses.

Nous leur demandons aussi — pour corser la difficulté — de deviner combien nous recevrons de réponses exactes et combien de fausses.

Les trois gagnants recevront des prix. Et maintenant, lecteurs, allez-y: délivrez ces malheureux que vous verrez dès ce soir accroupis à l'angle de la rue du Rhône et du Grand-Pont dans la posture du « Penseur de Rodin ».



**Au Cinéma Lux**

Un film sur la guerre... pour la paix. Les Français n'ont rien épargné pour faire de leur grand film national „La Grande Epreuve”, qui passe dès ce soir vendredi au Cinéma Lux une œuvre formidable, véritable monument élevé à la gloire de ceux qui ont vécu les heures tragiques de la grande épopée.

Le scénario condense habilement les peines rapportées par une famille française qui symbolise les milliers de familles éprouvées elle aussi par la guerre. La mère douloureuse de „La Grande Epreuve” n'est-elle pas une porteuse de croix magnifique dont toutes les mères de France furent les sœurs? Et les trois fils Duchêne, dont l'un fut autrefois un mauvais garçon que régénère la guerre, dans son héroïsme exaltant, l'autre crucifié dans son amour impossible et qui tombe fauché en pleine gloire, et le troisième, presque un enfant, qui vient, avec le vieux père, engagé, prendre la place de son aîné frappé, sont bien allégoriquement les fils d'une France meurtrie. Par eux, le drame prend une ampleur plus forte, une vie plus riche, une puissance drue. C'est aussi par le pittoresque que s'éclaire „La Grande Epreuve”. Pittoresque des scènes d'avant-guerre, réalisme des départs de poilus, scènes détaillées de la vie des tranchées, divertissements entre les combats, à l'arrière... Mais aucune description ne saurait donner une idée des beautés incomparables de ce film... Il faut aller le voir.

Nous rappelons que ce programme de gala est présenté avec orchestre les bruits de la scène.

Attention! Pendant la durée de chaque spectacle, une ventilation des plus modernes maintiendra la fraîcheur dans la salle.

**« Muche » au Capitole**

« Muche » est par sa finesse une des plus jolies comédies qu'il nous fut donné d'admirer à l'écran. Elle nous change enfin de ces histoires stupides, grossières ou abracadabrantes qui trop souvent nous importunent. L'acteur principal, Nicolas Koline, a trouvé là, un thème à développer sa verve avec une sûreté d'expression qui fait de lui un mime exceptionnel. Ses yeux surtout ont su traduire avec subtilité sa pensée ou ses sensations. Et il y a une scène, où le comique est bien près du drame, une annotation juste et profonde à laquelle il a donné tout son sens: il est traduit en justice, il n'a pas de pain, il n'a pas de domicile, il voudrait bien qu'on le mit au chaud, en prison. Mais il est acquitté! Alors, il ne comprend pas, piteusement il regarde tomber la pluie, l'eau qui ruisselle

en dehors de la fenêtre et relevant son col, il s'en va le dos rond sous l'averse... On le retrouvera plus tard, accoudé à une barrière et songeant à la cherté de la vie. Un agent intervient et l'emmène, Koline exulte, il ne peut contenir sa joie: il a mérité la prison! Voilà du vrai, du grand comique et tellement humain.

Il y a aussi Koline en wagon, son attitude impayable en face des voyageurs et le sans-gêne et la bonhomie avec lesquelles il offre au voisin une part de la nourriture qu'il a mise en un vieux papier. Tout cela est proprement splendide. Les autres rôles, surtout celui de Paum ne laissent rien à désirer. Il faut aller au „Capitole” et voir ce film ou le revoir.

Quant au drame, original dans sa conception, il a plu par l'excellence de la photographie et sa bonne interprétation.

Le programme du „Capitole” est donc cette semaine, d'une bonne qualité et nous en félicitons la direction. M. M.



**UN MANIFESTE AU PEUPLE ALLEMAND**

A l'occasion du 10me anniversaire de la signature du traité de Versailles, Hindenburg et le gouvernement publient le manifeste suivant au peuple allemand:

Ce jour est un jour de deuil. Dix ans ont passé depuis qu'à Versailles les négociateurs allemands furent contraints d'apposer leur signature sur un document qui constitue une regrettable déception pour les amis de la justice et d'une paix véritable.

Depuis dix ans, le traité accable toutes les classes du peuple allemand, l'intellectuel comme l'industriel, l'ouvrier comme le paysan. Il a fallu un travail opiniâtre et persévérant et l'union résolue de tous pour écarter au moins les répercussions les plus graves du traité qui menaçait l'existence de notre patrie et la prospérité économique de l'Europe entière.

L'Allemagne a signé le traité sans pour cela reconnaître que le peuple allemand est l'auteur de la guerre. Ce reproche ne laisse pas tranquille le peuple allemand et trouble la confiance parmi les nations.

Nous savons être unanimes avec tous les Allemands pour rejeter l'affirmation de la seule culpabilité de l'Allemagne dans la guerre et nous sommes fermement convaincus que l'avenir appartient à l'idée d'une paix véritable, basée non sur l'ultimatum mais sur l'harmonie de peuples libres et égaux.

**Voici les chaleurs**  
Pour vous rafraîchir, rien n'est meilleur que la  
**Limonade au citron**

Demandez donc dans tous les établissements, les limonades fabriquées dans le pays, qui s'obtiennent à un prix inférieur à celui des boissons similaires offertes actuellement, sous un nom de fantaisie.

Coudray frères, Sion  
Distillerie Valaisanne S.A., Sion

**CHANGES A VUE**

	28 juin 1929	Demande	Offre
Paris	20,20		20,40
Berlin	123,60		124,10
Milan	27,10		27,30
Londres	25,15		25,25
New-York	5,17		5,20
Vienne	72,90		73,30
Bruxelles	72,—		72,40

**Perdu**

une plaque d'auto No. 2277 D.  
La rapporter au Grand Garage Antille, à Sierre.

Jolie chambre meublée  
**A LOUER**  
25 frs. S'adresser Mme Lorant-Guntensperger, Sion.

**A LOUER**  
une chambre meublée.  
S'adr. au bureau du journal.

**Sommier**  
en parfait état est à vendre d'occasion. S'adr. aux Annonces-Suissees S. A., Sion.

**A vendre**  
bon foin pour chevaux. S'adresser à M. Bonvin Edouard, au Stand de Sion.

Pour août-septembre, ou date à convenir, on demande à louer

**Appartement**  
de 4 pièces, bien ensoleillé, si possible avec chambre de bain. Faire offres avec prix au bureau du journal.

**AVIS**

Nous avons l'avantage de vous informer qu'il a été créé récemment entre Messieurs M. Luisier et A. Berthelot, une association ayant pour but l'exploitation toujours plus grande et mieux organisée de l'entreprise de Transports Modernes et de Garage, située rue des Hôtels à Martigny, et anciennement A. Berthelot.

Nous profitons de cette occasion pour vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu témoigner au Garage et Transports Modernes jusqu'à ce jour, et ne doutons point que, par la réorganisation complète de nos différents services, vous voudrez bien la continuer à la nouvelle association.

Nous recommandons tout particulièrement nos moyens puissants et rapides, et les prix spéciaux que nous faisons suivant la nature et l'importance du transport.

— TOUS LES DIMANCHES ET FETES —

**Courses toutes directions**  
A l'occasion de la fête de Gymnastique à Monthey, j'organise une

**Course par camion**  
S'inscrire Café Udrisard, Sion. Prix exceptionnel. Se recommande: Udrisard-Gaspoz. Téléphone No. 131.

Abonnez-vous au Journal et Feuille d'avis du Valais

**Le Chocolat des Messieurs ORBA AMER**

**FOIN - PAILLE - ENGRAIS**  
FÉDÉRATION VALAISANNE DES PRODUCTEURS DE LAIT  
SION — TEL. 13.

**SALINS, les 29 et 30 juin**  
**KERMESSE**  
organisée par la fanfare « Liberté » de Salins. Service de camions dès la place du Midi à Sion. Fr. 0,60 la course.  
30 juin, tirage de la loterie-tombola.

**TRANSPORTS FUNÉBRES**

A. MURITH S. A. Pompes funèbres  
Téléphone Stand 0121 CATHOLIQUES  
Rue Chaudronniers 16 de Genève

CERCUEILS — COURONNES  
**OSCAR MARIETHOD - SION**  
Rue du Rhône téléphone 181  
Fourgon automobile

H. VICARINI & CALOZ, à SIERRE  
P. MOULINET, à MARTIGNY  
D. BARLATEY, MONTHÉY ORSIÈRES

**Les Plantes bienfaisantes**  
En vente au bureau du journal au prix de fr. 4.75.



# Le bureau de Gibraltar

— Maintenant, déclara le colonel Harrison je dois prononcer la sentence.

John, vous avez commis un crime affreux, un abominable forfait, en vérité; vous avez, dans le but de vous enrichir par le vol, assassiné un loyal sujet de la reine, un officier de Sa Gracieuse Majesté; pour réparation de quoi, vous serez pendu par le cou devant la porte principale de la prison de cette ville, le 18 août prochain, à deux heures de relevée. Vous n'avez plus rien à attendre des hommes, mon garçon, si ce n'est le secours d'un chapelain; sous ce rapport, le révérend Barnett, que j'aperçois dans l'auditoire, ne vous refusera pas, sans doute, ses bons offices.

— Assurément, il peut compter sur moi; se permit d'interrompre le révérend Barnett, qui s'épongeait le front, la chaleur ayant cet inconvénient de faire transpirer sa grosse personne avec abondance.

— ...Ainsi, John, mon ami, je vous conseille de profiter du temps qui vous reste à vivre, pour régler vos affaires avec le Tout-Puissant, car les décisions de cette cour martiale sont sans appel. Emmenez le prisonnier.

John se retira avec la démarche nonchalante d'un gentleman qui a du pain cuit pour le reste de son existence.

L'audience levée, le colonel Harrison alla faire un tour de promenade dans la société du major Blomberry. Ces deux militaires ne pouvaient se quitter, parce qu'ils avaient l'habitude de n'être d'accord sur rien et de se disputer à tout propos, ce qui les aidait à digérer.

— Bien que vous soyez Blomberry, le censeur infatigable de mes actions, peut-être, cette fois daignerez-vous approuver la manière dont j'ai dirigé ce procès. Je m'en suis tiré, j'ose le dire, à mon avantage.

— A votre avantage, en effet, sir Edwards.

— Je recueille précieusement un si rare suffrage. Je regrette toutefois que l'expression de votre physionomie s'accorde mal avec votre langage; car si vos paroles me félicitent, Blomberry, votre visage semble me blâmer.

— En aucune façon, mais j'éprouve une crainte: Comment comptez-vous vous y prendre pour faire exécuter la sentence?

— Voilà une objection saugrenue, Blomberry; je la ferai exécuter avec une corde, si cela ne vous choque pas trop.

— Une corde, c'est évident, poursuivit le major; mais qui manœuvrera la corde? Je ne suppose pas que Votre Honneur ait l'intention de faire venir le bourreau de Londres?

— Par Jupiter! vous avez raison; nous n'avons pas ici d'exécuteur. Misérable contrée où tout manque. Ah! vous triomphez de mon embarras! Eh bien, mon ami, c'est vous que je charge de ce détail. Découvrez-moi quelqu'un qui soit propre à faire l'office de bourreau. Je suis curieux de voir comment vous vous tirerez de cette mission.

— Je trouverai la force de l'accomplir dans le désir que j'ai de vous être agréable, sir Edwards. Comptez sur moi.

— L'auteur a omis de dire que la scène se passait à Gibraltar, en 17... dans les premiers temps de l'occupation anglaise. Cet oubli réparé, continuons:

L'aurore à peine trois fois avait succédé à la nuit et déjà le major avait mis la main sur un certain Pedro, Espagnol de nationalité,

homme à tout faire et qui, comme la plupart des gens sans occupation déterminée, exerçait trente-six métiers. Celui-ci était à l'occasion commissionnaire sur le port, parfois ramasseur de filets, par-ci par-là, ramasseur de moule, d'aventure lieur de gerbes à la moisson; enfin, par intermittence, hâleur de bateaux; pendre un Anglais de temps à autre, n'était pas pour déplaire à cet Espagnol, au demeurant fort désemparé; il se mit de tout son cœur aux études préparatoires de sa nouvelle profession.

Le 18 août, l'opération subit quelques accrocs. La chose s'était pourtant assez bien annoncée: John s'était prêté de bonne grâce à ce qui le concernait dans la cérémonie; il avait débuté par une allocution que l'assemblée avait goûtée, puis il avait, le plus galamment du monde, présenté son cou à la cravate de chanvre; mais ensuite, il s'était balancé au bout de sa corde d'une manière disgracieuse, exprimant par de laides grimaces et par des soubresauts interminables, que la direction de son affaire avait été confiée à une mазette incapable d'expédier proprement un client. De l'avis de tous, la représentation dura trop longtemps, et des bordées de sifflets apprirent à l'exécuteur qu'il avait le public contre lui.

Pedro s'en retourna, je ne dirai pas découragé, mais préoccupé de son insuccès. Il en recherchait la cause: les accessoires avaient été soignés: belle potence, bascule jouant aisément, corde solide, qu'espérait-on de mieux? et pourquoi ces éléments d'une bonne exécution avaient-ils été impuissants à lui concilier le spectateur? Ce diable de John, pourquoi avait-il fait tant de façons avant d'en finir?

Rentré chez lui, et au moment de prendre un repos bien gagné, Pedro roulait encore ses pensées importunes. Sa tête travaillait; bourreau peu aguerri, ses jambes flageolaient au souvenir des contorsions de son patient: il se sentait le cœur barbouillé; bah! cela passerait en dormant.

Il avança le bras pour éteindre sa lampe, et puis il changea d'idée. Il préférait y voir clair; pourtant la lumière qu'il gardait lui faisait des farces; la mèche fumeuse avait des caprices, tantôt laissant la pièce dans une demi-obscurité, tantôt l'illuminant d'un coup de lumière subite; dans ses sursauts brusques, elle faisait courir sur les murailles de grandes formes éplorées. Pedro ferma les yeux pour ne pas les voir.

La solitude lui pesait ce soir-là, mais il ne fut pas longtemps seul. Quelqu'un perçut la porte et entra. John, tout simplement, John qui venait lui tenir compagnie, le John qu'il avait pendu, tenant à la main le propre bout de corde au moyen duquel, peu d'heures auparavant, il lui avait fait sauter le pas qui sépare ce monde de l'autre.

— Ah! gredin de bourreau! bourreau de malheur! bourreau de quatre sous! je te tiens enfin; nous allons rire!

La science, dans son état actuel, ne saurait nous dire en vertu de quelle permission un homme, soigneusement accroché à une potence à deux heures de relevée, peut se sentir assez gaillard la nuit suivante pour s'introduire chez les gens paisibles et les interpellier avec brutalité. Notre Pedro fut donc excusable de penser qu'un grand signe de croix et un appel à la madone suffiraient pour le débarrasser d'un aussi incommode visiteur. Ses cheveux se hérissèrent de terreur, et c'est d'une voix étranglée qu'il s'écria:

— Notre-Dame del Pilar, veuillez chasser, je vous prie...

(A suivre)

# NOUVELLE

## LES VIEILLES SERVANTES

Clarisse se multiplie; mais la pauvre fille est affolée. Il faut des remèdes pour soigner la malade, et elle a si peu d'argent! Impossible d'aller faire ses ménages. Ses économies sont dévorées comme par une flamme consumante; bientôt, ce sera la misère! Oh! Seigneur! Ayez pitié! Les deux sceurs sont résolues à tout sacrifier pour que Madame ne manque d'aucun secours.

Le septième jour... le huitième jour... la malade continue à délirer, à répéter dans sa fièvre: « L'hôpital... mon livre de messe... l'argent... »

Le neuvième jour, il n'y a plus d'espoir. Euphémie, toute tremblante, court chercher M. le Curé. Une accalmie s'est produite dans l'état de l'agonisante qui l'accueille avec joie. Elle n'a pas peur de la mort; au prêtre qu'elle a toujours vénéré, elle fait les confidences suprêmes. On prépare la pauvre chambre pour la communion en viatique, les derniers sacrements, et le Maître Divin vient fortifier l'âme fidèle qui, sa douloureuse course achevée, va se reposer en Lui.

Les vieilles servantes pleurent au pied du lit. Madame veut les embrasser et les remercie encore. Bientôt après, elle s'endort dans la paix.

M. le Curé se chargea des funèbres démarches et de tous les détails de l'enterrement remplaçant la famille absente.

Euphémie ne put assister aux obsèques. Elle ne sortait plus maintenant. Cette dernière secousse avait affoibli son pauvre vieux cœur qui pouvait céder tout à coup.

Clarisse reprit courageusement ses heures de service en ville. Il fallait, par plus de travail, parer aux dépenses urgentes, la nourriture et le chauffage.

Le dimanche qui suivit la mort de Madame, elle pliait pieusement les vêtements qui lui avaient appartenu, quand elle retrouva, tombé dans un angle obscur de l'armoire, son sac à main. Il contenait un porte-monnaie renfermant une petite somme et le livre de messe tant cherché. Le livre s'ouvrit de lui-même à la page de l'office des morts, laissant voir deux enveloppes. Sur la première il y avait cette suscription de l'écriture de Madame: « Messes pour les âmes du Purgatoire »; elle contenait trois cents francs. Dans l'angle de la seconde, Clarisse lut: « Pour le loyer de mes vieilles bonnes », entre parenthèses: « trois cents francs ».

Cette enveloppe était vide.

Un combat violent bouleversa l'âme de Clarisse. Pouvait-elle tout simplement changer d'enveloppe les trois cents francs et les garder? Cette somme ne lui était-elle pas destinée? Elle avait dépensé ses économies, et tout était si cher! Il fallait vivre, faire vivre sa sœur... Et quand Madame répétait dans son délire: « A l'hôpital, ou... mon livre de messe... » est-ce que cela ne voulait pas dire: « Mettez-moi à l'hôpital ou prenez l'argent »? C'était clair. Il n'y avait aucune hésitation possible...

Pourtant Clarisse hésitait... Oui, Madame disait cela; mais elle savait avoir mis dans l'autre enveloppe trois cents francs pour les morts. Ce gros souci, comme une pierre acérée, déchira la vieille fille tout le jour. Au retour des Vêpres, elle consulta Euphémie, parce qu'elle était l'aînée et qu'elle ne lui avait jamais rien caché.

L'octogénaire n'eut pas une seconde de doute. Retrouvant sa lucidité et son énergie d'antan, elle releva la tête et dit avec dignité:

— Il ne faut pas voler les morts, Clarisse. Nous, le bon Dieu nous viendra en aide. C'est la pauvreté de notre père saint François.

Et c'est ainsi que, le lendemain, après le tressaillement du premier angélus, Clarisse s'en fut à la sacristie remettre à M. le curé trois cents francs pour les âmes du Purgatoire.

Le bon prêtre avait connu intimement Madame, et admirait tout bas le dévouement de ses servantes. Après avoir écouté le récit de la trouvaille, il dit paternellement, mais d'un ton sans réplique:

— C'est convenu, ma bonne fille, j'accepte ces messes pour les âmes du Purgatoire. Vous avez agi avec loyauté et délicatesse. Mais, au nom de Madame elle-même qui s'inquiétait de vous à ses derniers moments, je vous rends cet argent. C'est un acte de justice. Et les messes seront dites, je m'en charge. Ne vous tourmentez pas. De cette façon, toutes les intentions de Madame seront remplies.

...La vieille Euphémie est morte cet hiver, et Clarisse est devenue la gouvernante de M. le Curé.

M. C.

## CROQUIS ALPESTRE

(Inédit)

Un aigle dans le ciel plane comme un point [sombre],  
Tantôt sur les hauteurs promène sa grande [ombre],  
Et tantôt par-delà les gorges disparaît...  
Fausse alerte! Ah! le voilà qui reparait!  
Sournois comme un requin surveillant une [épave],  
Dans les prés d'alentour il darde son œil cave,  
Et soudain son regard s'est figé. Tout là-bas,  
Où l'eau s'en vient mourir contre les rochers [plats],  
Au creux d'un monticule envahi d'herbes [hautes],  
Un furtif agneau broute et rêve à mi-côte.  
Soudain il veut s'enfuir; déjà l'aigle est [dessus!]  
Qu'importe le berger qu'il pille à son insu?  
Dans la molle toison que son étroite enserme,  
Comme deux lourds crampons se rivent ses [deux serres],  
Et d'un large coup d'œil il emporte vivant  
Son fardeau plus léger que n'est la feuille [au vent].  
Par-delà les plateaux, par-delà les orées,  
Il entraîne avec lui sa victime éplorée;  
Dans l'infini du ciel, où l'air surchauffé bout,  
C'est la fuite rapide avec la mort au bout!  
Enfin le roc est là qui supporte son aire;  
Il y choit, triomphant, comme un coup de [tonnerre],  
Et rejette à ses pieds les membres palpitants  
De celui qui, naguère, était l'orgueil des [champs...]  
Mais l'agneau a trouvé un destin qui le venge;  
Au sang de son bourreau tout le sien se [mélange],  
Et son âme incertaine avec lui se confond,  
Comme à l'heure où le jour avec la nuit se [fond];  
L'oiseau peut remonter vers la voûte azurée;  
Il sent revivre en lui sa victoire abhorrée;  
Son rival, dans la mort, se relève grand,  
Et devenu sa chair, plane au ciel avec lui.

URSUS

## LE PASSAGE EN DOUANE DES VEHICULES A MOTEUR

L'Union motocycliste suisse (U. M. S.) grâce à un récent accord conclu avec le T. C. S. et l'A. C. S. est à même d'obtenir à ses membres les avantages suivants en ce qui concerne le passage en douane des véhicules à moteurs.

1. Moto-solos à un et deux sièges;  
a) France et Belgique: carte douanière gratuite délivrée par les offices suisses du Touring Club Suisse ainsi que par le secrétariat de l'U. M. S. et l'office U. M. S. de Chiasso (M. Reynolda Rusca). Cette carte s'obtient en présentant la carte de membre actif d'un club de l'U. M. S. munie de l'estampille pour l'année courante, il faut également une photographie.

b) Pour les autres pays, triptyque au prix de 1 fr. délivré par le secrétariat général de l'U. M. S., le secrétariat général de l'U. M. S., le secrétariat général du T. C. S. et les Sections d'Argovie, de Bâle, d'Emmenthal, de Genève, des Rangiers, de Neuchâtel, de St-Gall-Appenzell, de Soleure, du Tessin, du VALAIS, de Vaud et de Zurich. En plus de cette somme, il sera perçu une somme d'environ 2 fr. pour l'assurance triptyque obligatoire.

2. Side-cars deux et trois sièges:  
a) France et Belgique: triptyque à 1 fr. par l'intermédiaire des sections de l'A. C. S. suivantes: sections d'Argovie, de Bâle, d'Emmenthal, de Genève, des Rangiers, du VALAIS de Vaud, de Zurich, de Neuchâtel, de Saint-Gall-Appenzell, de Soleure et du Tessin; ce triptyque s'obtient en se présentant avec la carte de membre actif d'un club affilié à l'U. M. S. munie de l'estampille pour l'année courante au secrétariat des sections mentionnées ci-dessus. En plus de la somme de 1 fr., il sera perçu le coût de l'assurance triptyque qui est de 2 fr. à 3 fr.

b) Autres pays: Triptyque au prix de 1 fr. qui s'obtient en se présentant avec la carte de membre actif d'un club affilié à l'U. M. S., soit par le secrétariat central de l'U. M. S., soit par le secrétariat général du T. C. S. Il faut ajouter à cette somme de 1 fr. le coût de l'assurance obligatoire triptyque.

3. Voitures jusqu'à 1100 cm<sup>3</sup>: Triptyques au prix de 1 fr., qui s'obtient en se présentant avec la carte de membre actif d'un club affilié à l'U. M. S., soit par le secrétariat central de l'U. M. S., soit par le secrétariat général du T. C. S. Il faut ajouter à cette somme de 1 fr. le coût de l'assurance obligatoire triptyque.

N.B. Pour les personnes n'habitant pas une région où se trouvent des offices T. C. S. ou A. C. S., la demande de carte douanière ou de triptyque doit être adressée sous pli fermé, sans formulaire spécial qui s'obtient auprès des présidents de chaque club affilié, au secrétariat de l'U. M. S. (6, rue Petitiot, à Genève (tel. Stand 8725)). Le secrétariat fera parvenir le triptyque ou la carte douanière dans les cinq jours. Pour la carte douanière, joindre une photographie et un timbre de fr. 0.20 pour la réponse.

Feuilleton du Journal et Feuille d'avis du Valais No 8

Ch. Lucieto

# Le Diable Noir

Le contre-espionnage en Belgique pendant la guerre

3. Sept libelles portant le timbre « Ligue de la propagande »;

4. Des cartes de visite, des adresses et des notes qui, éventuellement, entrent en ligne de compte pour l'interrogatoire de l'inculpé Bauca;

5. Des adresses en rapport avec l'affaire de recrutement;

6. Un certain nombre de « petits mots du soldat »;

7. Des papiers d'identité desquels il appert que Bauca a appartenu à la garde civique, et un caëpin;

8. Un rapport concernant deux Belges au service de l'Allemagne, ainsi que deux cartes de visite.

Les objets ci-dessus ont été confisqués et joints aux actes, dans un paquet spécial portant les numéros ci-dessus.

L'examen des pièces qui étaient conservées dans une sacoche appartenant à Louise Thuliez a mis à jour les objets suivants, qui sont importants pour l'instruction:

1. un certain nombre de « petits mots du soldat » et de « grands mots du soldat »;

2. une serviette contenant: diverses adresses, des « petits mots du soldat » et 3 carnets;

3. son certificat d'identité falsifié, ainsi qu'un carnet d'adresses ne pouvant être déchiffrées qu'à l'aide d'une clé secrète.

Ces objets ont été également joints aux actes, dans un paquet spécial.

Signé: Pinckoff  
fonctionnaire de la police criminelle

La lecture que je venais d'entendre m'épouvanta. Dès cet instant, je compris que Philippe Baucaq était perdu.

En effet, pour des gens qui, comme les Allemands, condamnaient à tort et à travers, la plupart du temps, sans preuves, ce rapport constituait le plus effroyable des actes d'accusation.

Il allait pouvoir, cette fois, s'appuyant sur des faits précis, faire preuve de leur férocité, pour envoyer au poteau des malheureux qui, somme toute, n'avaient commis d'autre crime que de bien servir leur patrie.

Scheidemuhl ne s'y trompa pas.

— Donnerwetter! s'écria-t-il, celui qui vous a « vendu » ces gens-là n'aura pas volé son argent.

Mayer se mit à rire:

— Tu peux même dire que c'est la seule chose qu'il n'aura pas volée, car c'est la plus abjecte friponnerie que la terre puisse porter.

Puis, après un silence:

— Mais, au fait, reprit-il, tu le connais: Quien!

— Vous avez eu le nez creux en le prenant à votre service. Il est précieux, ce bougre.

— Ah! comment s'appelle-t-il?

— Je le sais. Tu peux même dire que, si nous réussissons à arrêter miss Cavell, c'est à lui que nous le devons. Il a été parfait d'un bout à l'autre, dans cette affaire-là. Ainsi, qu'est-ce qu'il a « palpé » comme gratification.

Et, tout en replaçant dans son portefeuille le rapport de Pinckoff, il ajouta en guise de conclusion:

— Quien est le meilleur de nos indicateurs. En nous livrant l'Anglaise et ses complices, il nous a rendu un service inouï. A ce titre, quel que soit son passé, il a droit à nos égard.

J'attendis, en vain, une protestation. Ils savaient, cependant, ce qu'était Quien avant la guerre: un bandit redoutable.

Depuis, il était devenu un espion et un traître.

Où James Nobody fait d'intéressantes découvertes

La beuverie se prolongea fort tard ce soir-là, il n'était pas loin de minuit quand nous nous quittâmes.

La plupart de ces messieurs — Heydmann et Scheidemuhl notamment — étaient ivres. Force me fut donc d'accompagner ces derniers, jusqu'à la prison de Saint-Gilles, où ils avaient élu domicile.

Dès que la lourde porte de la prison se fut refermée sur eux, je fis demi-tour et, d'un pas accéléré, je me rendis avenue Louise, où chez M. van den Broucke, m'attendaient M. de Beauquemont, Louis Brill, et quelques-uns de leurs amis.

M'étant assuré que nul ne m'avait suivi, n'apercevant rien de suspect à l'horizon, je donnai le signal convenu. La porte s'ouvrit.

Le hall de l'hôtel de M. van den Broucke était plongé — contrairement aux ordonnances de la police allemande — dans l'obscurité la plus profonde. Ne connaissant pas les autres, je me demandais comment j'allais bien pouvoir me diriger dans tout ce noir, quand je sentis une main saisir la mienne et m'attirer vers l'intérieur de l'hôtel. Dès que je fus entré, la porte se referma silencieusement et, se penchant vers moi, mon introducteur me dit tout bas à l'oreille:

— Laissez-vous guider; amortissez vos pas le plus possible, et surtout, ne prononcez pas un mot. Notre vie dépend, en ce moment, de notre adresse: deux officiers de l'Etat-Major du général von Sauberzweig, gouverneur de la ville, demeurent à l'étage au-dessus.

— Diable! pensai-je, voilà des gens qui savent manœuvrer. Il est certain que, ces officiers logeant là, jamais il ne viendra à l'esprit des policiers allemands de soupçonner M. van den Broucke d'abriter des conspirateurs. Sa maison, de ce fait, est le plus parfait des lieux d'asile.

— Nous sommes arrivés, reprit-il, au seuil de l'office. Dans cette pièce aboutit un escalier qui va nous permettre de descendre dans la cave. Il y a dix-huit marches. Je vous précède. Mettez vos deux mains sur mes épaules, de manière à éviter les faux-pas. Mais, auparavant, effacez-vous, de manière à ne permettre de refermer la porte.

Tandis que je soliloquais de la sorte, mon introducteur m'avait fait avancer de quelques pas.

Non seulement il ferma cette porte, mais il

l'assujettit à l'intérieur à l'aide de deux barres de fer.

Quand nous fûmes arrivés en bas, il tourna un commutateur et il me dit: Maintenant, nous sommes en sécurité. Nul ne peut nous apercevoir de l'extérieur.

Puis, me tendant la main:

— Je suis heureux, reprit-il, de vous accueillir sous mon toit M. Nobody.

— C'est donc à M. van den Broucke, que j'ai l'honneur de parler? demandai-je.

— A lui-même, en chair et en os, me répondit-il, tandis que je lui rendais son étreinte.

La présentation étant ainsi faite, il me fit signe de le suivre. Nous longeâmes un couloir soigneusement sablé, au fond duquel béait une porte s'ouvrant sur un trou d'ombre...

Avant de franchir cette porte, M. van den Broucke prit un râteau qui se trouvait à proximité et effaça la trace de nos pas sur le sable...

Après quoi, il fit de la lumière et nous entrâmes dans une pièce, sablée également, dont les murs étaient tapissés de casiers à bouteilles.

Cette pièce étant vide et aucune sortie apparente ne s'offrant à ma vue, je demandai à M. van den Broucke:

— Nos amis seraient-ils déjà partis?

— Point, me répondit-il en souriant; ils sont ici même.

— Ici! m'écriai-je ébahi; mais...

— Ils vous voient et vous entendent.

— Ça, par exemple!...

Ayant jouté un instant de ma stupeur, M. van den Broucke se dirigea vers un des casiers à bouteilles, enleva l'un de ces récipients de son alvéole et, plongeant son bras dans la cavité qu'il venait ainsi de rendre libre, appuyait sur un ressort.

Aussitôt, un déclic se produisit et le mur pivota, démasquant l'entrée d'une nouvelle pièce au centre de laquelle j'aperçus autour d'une table couverte de documents, plusieurs personnes, parmi lesquelles M. de Beauquemont et Louis Brill.

Ces derniers, dès qu'ils m'aperçurent, vinrent à moi la main tendue, me remerciant de nouveau de l'aide — qu'ils voulaient bien

qualifier de précieuse — que je leur apportais. M'ayant présenté à ses amis, M. de Beauquemont me demanda:

— Eh bien, quoi de neuf depuis ce matin? Je hochai la tête...

— Du neuf? Il n'y en a que trop, hélas! Si l'on veut éviter une nouvelle catastrophe, il convient d'agir au plus vite.

— Que se passe-t-il donc? s'écria M. de Beauquemont, ému, tandis que ses amis me regardaient avec inquiétude.

— Il se passe, répondis-je, que les Boches ont entre les mains la liste de tous les affiliés de la « Libre Belgique » et que, dès demain — c'est-à-dire dans quelques heures — à peine, puisqu'il est plus de minuit, — ils vont procéder à des arrestations en masse.

— Vous êtes sûr de cela?

— Je quitte à l'instant l'inspecteur Mayer.

— Mayer! Vous connaissez ce bandit?

— Nous sommes intimes.

— Et c'est de lui que vous tenez cette nouvelle?

— De lui-même. J'ajoute que miss Cavell et ses amis sont plus spécialement visés.

M. de Beauquemont échangea avec M. van den Broucke un coup d'œil consterné.

— Comment ont-ils eu ces renseignements? s'écria ce dernier. Il y aurait donc des traitres parmi nous?

— Des traitres? Non. Des imprudents? Oui. Et, précisant, j'ajoutai:

— Ils ont trouvé la liste et les adresses des affiliés chez Philippe Baucaq, au cours de la perquisition qui a suivi son arrestation.

Tous s'exclamèrent...

— Comment ce malheureux a-t-il pu commettre une imprudence pareille? fit tristement M. de Beauquemont.

— Ce qui est fait est fait! trança Louis Brill. Se lamenter ne sert à rien. La question qui se pose est la suivante: Comment agir pour sauver ceux qui peuvent encore l'être?

— Voilà qui est bien dit! m'écriai-je.

M. de Beauquemont me lança un coup d'œil approbateur, puis déclara:

— Je suis d'avis, quels que soient les risques à courir, d'alerter immédiatement nos amis.

(à suivre)